

## Des tests à la fumée dans les canalisations



Des tests à la fumée dans les canalisations

Dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement du réseau d'assainissement, la société Suez a été mandatée par le SIAEP de Caussens et les services de la mairie, pour procéder, **à partir du 23 avril**, à la recherche des raccordements d'eau parasite et d'eau pluviale sur les canalisations d'eau usée.

Pour déterminer les points d'intrusion de ces eaux, des tests à la fumée seront effectués sur l'ensemble des habitations raccordées au réseau d'eau usée.

Mode opératoire : le fumigène (paraffine alimentaire) est injecté dans le réseau d'eaux usées par un regard de visite. La fumée se propage dans toutes les canalisations mais aussi par tous les interstices disponibles.

Dans le cas d'une erreur de raccordement, la fumée blanche s'évacuera au niveau des chéneaux et/ou des grilles raccordés au réseau d'eau usée.

Si de la fumée parvenait jusqu'à l'intérieur de votre habitation, une simple aération de la pièce suffit à la dissiper.

Cette fumée est totalement inoffensive.

Ces tests se feront dans le quartier de la gare, avenues René Cassin et des Vallées, lotissement Caboussets, résidence Belle vue, la D939 et le lotissement de Jamon.